

Groupe 1 : Nous choisissons la date de la « journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition ».

La date d'une commémoration ou d'une journée nationale est souvent la date anniversaire d'un évènement important. Il peut également s'agir d'un évènement qui a marqué la population ou même d'un évènement symbolique, mais qui a eu peu de conséquences sur le moment.

Par exemple, la fête nationale en France est le 14 juillet en mémoire de deux évènements : le 14 juillet 1789, au début de la Révolution française, les Parisiens prennent la Bastille ; le 14 juillet 1790, après une année d'affrontement, le roi, les députés et l'armée se retrouvent pour la fête de la Fédération.

1. Lisez la liste des dates ci-dessous :

26 août 1789 : Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen

22 août 1791 : Révoltes des esclaves à Saint-Domingue

4 février 1794 : La Convention vote le décret d'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises.

20 mai 1802 : Napoléon Bonaparte rétablit la traite et l'esclavage.

4 mars 1831 : Interdiction de la traite négrière dans les colonies françaises

27 avril 1846 : Abolition de l'esclavage à Mayotte

27 avril 1848 : Décret d'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises (Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion).

22 mai 1848 : Date d'un soulèvement d'esclaves à la Martinique. Ils se sont libérés eux-mêmes, car le décret du 27 avril 1848 tardait à être mis en place.

10 juin 1848 : Libération des esclaves en Guyane

10 décembre 1948 : Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée par l'Organisation des Nations unies

« Article 4 - Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes. »

18 décembre 2000 : La Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne interdit l'esclavage, le travail forcé et la traite des êtres humains.

10 mai 2001 : Loi Taubira, en France, reconnaissant que la traite négrière et l'esclavage sont un crime contre l'humanité.

2. Choisissez la date dans cette liste en la recopiant sur les pointillés.

.....

3. Justifiez et expliquez votre choix.

Pourquoi avez-vous choisi cette date ? Il faut donner au moins trois raisons pour lesquelles vous pensez que cette date est plus importante que les autres.

(Attention, quand on pose la question « pourquoi », il faut répondre par « car » ou « parce que »)

Groupe 2 : Nous écrivons le discours prononcé lors de la cérémonie de la « journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition ».

Lors d'une journée de commémoration, des discours sont prononcés pour donner du sens à la commémoration. Vous allez lire quelques textes pour vous donner de l'inspiration. Vous devrez, ensuite, trouver le titre de votre discours et 2 ou 3 idées que vous pourriez développer dans votre discours.

Attention, il s'agit d'un premier jet. Vous ne devez pas rédiger le discours en entier.

1. Je lis des textes qui commémorent l'abolition de l'esclavage et de la traite.

Texte 1 : Discours de Christiane Taubira devant l'Assemblée Nationale présentant la loi sur l'esclavage reconnu comme crime contre l'humanité.(mai 2001)

« Le sujet dont nous nous sommes emparés n'est pas un objet froid d'étude. [...] Il n'est pas le script d'un film d'horreur, portant l'inventaire des chaînes, fers, carcans, entraves, menottes et fouets qui ont été conçus et perfectionnés pour déshumaniser.

[...] Quinze à trente millions de personnes, selon [...] les historiens, femmes, enfants, hommes, ont subi la traite et l'esclavage. [Nombreux] ont péri dans les razzias¹, sur le trajet jusqu'à la côte, dans les maisons aux esclaves² de Gorée (Sénégal)[...] et pendant la traversée. [...]

Nous sommes là pour dire que la traite et l'esclavage furent et sont un crime contre l'humanité ; [...] Cette inscription dans la loi, cette parole forte, sans ambiguïté, cette parole officielle et durable constitue une réparation symbolique [...] »

1. Les expéditions faites pour capturer de futurs esclaves

2. Un endroit où les esclaves attendaient le passage des marchands européens

Texte 2 : Discours de Jacques Chirac du 30 janvier 2006 lors d'une réception en l'honneur du Comité pour la mémoire de l'esclavage au Palais de l'Élysée.

« Dans l'histoire de l'humanité, l'esclavage est une blessure. [...] Une abomination perpétrée, pendant plusieurs siècles, par les Européens à travers un inqualifiable commerce entre l'Afrique, les Amériques et les îles de l'Océan indien.

Un trafic dont il faut se représenter la réalité: des villageois vivant dans la peur, enlevés en masse, privés de leur identité, arrachés aux leurs et à leur culture. Tant d'hommes et de femmes captifs, entassés dans des bateaux où plus d'un sur dix mourait. Tant d'hommes et de femmes vendus comme du bétail et exploités dans des conditions inhumaines!

L'esclavage a nourri le racisme. [...] C'est-à-dire l'affirmation révoltante qu'il existerait des « races » par nature inférieures aux autres. [...] Le racisme, c'est l'une des raisons pour lesquelles la mémoire de l'esclavage est une plaie encore vive pour nombre de nos concitoyens.

Dans la République, nous pouvons tout nous dire sur notre histoire. C'est d'autant plus vrai que la République s'est construite avec le mouvement abolitionniste.

Les premiers à combattre l'esclavage furent les esclaves eux-mêmes. [...] il y a eu Toussaint-Louverture, qui créa les conditions de l'indépendance de Saint-Domingue, devenu Haïti ; [...] Ce fut l'honneur de la Première République, en 1794, d'abolir l'esclavage dans les colonies françaises. Rétabli par le Consulat en 1802, il fut définitivement aboli, par la Deuxième République, le 27 avril 1848, à l'initiative de Victor Schœlcher. Il faut le dire, avec fierté: [...] la République est incompatible avec l'esclavage.[...]

L'abolition de 1848 est un moment décisif de notre histoire: l'un de ceux qui ont forgé l'idée que nous nous faisons de notre pays, en tant que terre des droits de l'Homme.

Mais, au-delà de l'abolition, c'est aujourd'hui l'ensemble de la mémoire de l'esclavage, longtemps refoulée, qui doit entrer dans notre histoire: une mémoire qui doit être véritablement partagée.

Ce travail, nous devons l'accomplir pour honorer la mémoire de toutes les victimes de ce trafic honteux. Pour aussi leur rendre la dignité. Nous devons l'accomplir pour reconnaître pleinement l'apport des esclaves et de leurs descendants à notre pays.[...] »

2. Nous comprenons les idées des discours que nous venons de lire.

Remplis le tableau en faisant correspondre les idées et les passages du texte.

Texte 1

Idées défendues	Passage du texte
	« Quinze à trente millions de personnes, selon [...] les historiens, femmes, enfants, hommes, ont subi la traite et l'esclavage . [Nombreux] ont péri dans les razzias ¹ , sur le trajet jusqu'à la côte, dans les maisons aux esclaves ² de Gorée (Sénégal)[...] et pendant la traversée. »
Rendre hommage aux victimes de l'esclavage et de la traite.	

Texte 2

Idées défendues	Passage du texte
Lutter contre le racisme.	
	« Ce fut l'honneur de la Première République, en 1794, d'abolir l'esclavage dans les colonies françaises. Rétabli par le Consulat en 1802, il fut définitivement aboli, par la Deuxième République, le 27 avril 1848, à l'initiative de Victor Schœlcher. Il faut le dire, avec fierté: [...] la République est incompatible avec l'esclavage.[...] »
Abolir l'esclavage et la traite est l'application des droits de l'homme.	

3. Choisissez les idées que vous allez utiliser dans votre discours et justifiez votre choix.

Quel titre donneriez-vous à votre discours ?

Justifiez votre choix.

.....
.....

Quelles sont les 2 ou 3 idées vous semblent les plus importantes ? Recopiez-les sous forme de phrase ci-dessous.

-

-

-

Sur votre cahier, justifiez vos choix. (Pourquoi avez-vous choisi ces idées?)

Groupe 3 : Nous choisissons l'image principale de l'affiche qui annonce « la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition ».

L'image qu'on utilise sur une affiche est importante. Elle doit représenter les évènements qui vont être commémorés.

1. Regardez les images proposées.

2. Quelle image choisissez-vous pour être au centre de l'affiche ?

Attention, il faut que ton image ait un lien avec la «Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition »

Document n°

Titre :

Auteur :

Date :

3. Justifiez et expliquez votre choix

Pourquoi avez-vous choisi cette image pour représenter la « journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition » ? Donnez au moins trois raisons.

(Attention, quand on pose la question « pourquoi », il faut répondre par « car » ou « parce que »)

Groupe 4 Nous choisissons le lieu où la cérémonie pour la « journée nationale des mémoires de l'esclavage, de la traite et de leur abolition » se tiendra.

1. Voici une liste de lieux entre lesquels vous pouvez faire votre choix. Lisez attentivement le texte de la description du lieu.

- Le collège
- La place comportant deux plaques commémoratives, près de la rue Henri Bergson à Sarcelles, juste à côté du collège.
- la sculpture « Le cri, l'Écrit », à Paris...

Tu peux aussi chercher d'autres lieux de mémoire de l'esclavage, de la traite et de leur abolition sur <http://www.esclavage-memoire.com>, le site de Centre national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage.

Le cri, l'écrit, sculpture

«**Le Cri, l'Écrit**» est une sculpture de 3,70 mètres de hauteur, constituée de trois anneaux de bronze soudés entre eux afin de former une chaîne. Cette œuvre, créée par M. Fabrice Hyber, artiste français de renommée internationale, vise à commémorer l'abolition de l'esclavage. Elle est placée dans la partie orientale du jardin, non loin de la sortie vers le boulevard Saint-Michel.

Source : CNMHE



Stèle
Hommage aux victimes
de l'esclavage,
Sarcelles

Source : CNMHE

Stèle / Hommage aux victimes de l'esclavage Sarcelles, Val d'Oise

Deux stèles ont été inaugurées, l'une à **Sarcelles**, l'autre à **Saint-Denis**, à l'occasion de la journée de commémoration des victimes de l'esclavage colonial, célébré par le "Comité Marche 98" le 23 mai 2013.

La stèle de Sarcelles, réalisée par le sculpteur guadeloupéen **Jean-Claude Nasso**, en hommage aux victimes de l'esclavage. Elle représente un globe terrestre, avec **213 noms d'esclaves** gravés dans le marbre, évoquant les **213 ans de cet esclavage**, de 1635 à 1848.

Le **CM 98**, en partenariat avec la **Région Guadeloupe**, a retrouvé les prénoms, matricules communaux, lieux de naissance, âges et patronymes des esclaves décédés, à partir des registres des Archives nationales, des *nouveaux livres* de 1848 de Guadeloupe.

En 2012, lors de la seconde édition de la manifestation « *Limyè Ba Yo*—Hommage à nos Aïeux », le site internet de recherche patronymique, « **ANCHOUKAJ.ORG** », a été officiellement lancé.

Groupe 5 Nous choisissons la musique qui accompagnera la cérémonie de la « journée nationale des mémoires de l'esclavage, la traite et de leur abolition ».

Le morceau de musique choisi doit permettre de transmettre une émotion, tout en ayant un lien avec « la journée nationale des mémoires de l'esclavage, de la traite et de leur abolition ».

Étape 1 : Écoutez et lisez les paroles des quatre chansons suivantes

Chanson 1 : Chanson pour travailler (Work Song) : Les esclaves chantaient parfois des chansons qui les aidaient à travailler, car elles permettent de garder le rythme. Un leader chante une phrase que le reste du groupe répète. La musique est l'un des rares moyens que les esclaves ont pour s'exprimer. Dans la plupart des colonies, les instruments de musique sont confisqués et interdits.

Long John (extraits)

LEADER:

**1. It's a Long John,
He's a long gone,
Like a turkey through the corn,
Through the long corn.
2. Well, my John said,
In the ten chap ten,
"If a man die,
He will live again."
Well, they crucified Jesus
And they nailed him to the cross;
Sister Mary cried,
"My child is lost!"**

*C'est un Grand John
Il est parti depuis longtemps Comme une
dinde dans le maïs A travers un grand
maïs
Bon, mon John a dit
Dans le 10 chapitre 10
« Si un homme meurt,
Il vivra de nouveau »
Bon, ils ont crucifié Jésus Et l'ont cloué à
la croix Soeur Marie a crié
« Mon enfant est perdu »*

Chanson 2 : Un negro spiritual « Go down Moses »

À partir du XVIII^e, les esclaves se convertissent au christianisme. Le chant religieux devint un des moyens d'expression privilégié des esclaves. Les esclaves noirs transformèrent les hymnes chrétiens en des chants religieux mêlant les origines africaine et européenne, appelés negro spirituals.

Les negro spirituals ont pour thèmes le triomphe de l'espoir sur la misère et la délivrance. Ces chants reflètent la foi profonde des esclaves et renferment parfois des messages cachés de résistance. La plupart des maîtres d'esclaves ne peuvent pas les comprendre.

Chanson 3 : Cent ans de plus, Francis Cabrel, Hors saison, 1999

Paroles	Après ça faut pas que tu t'étonnes
Cent ans dans la peau de l'esclave	C'est eux qui ont fait
Et juste après cent ans de plus	Eux qui ont fait
Chercher des miettes sous la table	Son House et Charlie Patton
Avant que les blancs ne marchent dessus	Howlin' Worf et Blind Lemon
Dormir sous des paquets de planches	Toujours plaire aux marchands de
Chanter seulement le dimanche	fantôme
Tu vois la femme noire	Elle qu'on achète et lui que l'on donne
Dans le rôle de la bonne	Naître avec la peine maximum
Avec tout à côté	Toujours vivant dans ce que nous

Groupe 6 : Vous voulez mettre en avant un acteur des mémoires de l'esclavage, de la traite et de leur abolition lors de la cérémonie.

Attention, un acteur en Histoire ou en géographie n'est pas un comédien. C'est quelqu'un qui agit.

1. Lire les biographies suivantes :

Document 1 : Biographie de Christiane Taubira



Née le 2 février 1952 à Cayenne, en Guyane, Christiane Taubira est une femme politique française.

Elle commence sa carrière politique comme militante indépendantiste.

Députée de Guyane de 1993 à 2012, elle est à l'origine de la loi qui reconnaît la traite et de l'esclavage comme crime contre l'humanité.

Candidate à l'élection présidentielle de 2002, elle n'obtient que 2,32 % des voix. Elle est ministre de la Justice de 2012 à janvier 2016. Elle défend au Parlement le projet de loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe.

Document 2 : Biographie de Toussaint Louverture (Document 2 p.68)



François-Dominique Toussaint Louverture, à l'origine Toussaint de Breda, né vers 1743 près du Cap-Français (actuel Cap-Haïtien), mort en captivité le 7 avril 1803 à La Cluse-et-Mijoux (Doubs), est un homme politique français des Antilles d'origine afro-caribéenne.

Descendant d'esclaves noirs, il joue un rôle historique de premier plan en tant que chef de la Révolution haïtienne (1791-1802) et devient une des grandes figures des mouvements anticolonialiste, abolitionniste et d'émancipation des Noirs.

Document 3 : Biographie de Victor Schoelcher (1804-1893)



Victor Schoelcher est né en Alsace dans une famille bourgeoise. Il fait ses études à Paris. Son père, fabricant de porcelaine, l'envoie au Mexique pour affaire, mais aussi pour l'éloigner des milieux républicains qu'il fréquente.

En voyage à Cuba, il découvre l'esclavage dans les plantations et les conditions de vie des esclaves noirs qui le révoltent. À son retour en France, il milite activement pour l'abolition de l'esclavage en publiant des articles et des livres.

Au début, Victor Schoelcher n'est pas favorable à une libération immédiate des esclaves, mais plutôt une évolution progressive car, pour lui, les esclaves ne sont pas prêts à devenir libres. C'est après un second voyage dans les colonies en

Afrique, puis aux Antilles qu'il est favorable à une abolition immédiate.

Après la Révolution de 1848, Victor Schoelcher est nommé au gouvernement, sous l'autorité du ministre de la Marine et des colonies. Il est l'initiateur du décret du 27 avril 1848 qui abolit définitivement l'esclavage en France et dans les colonies françaises.

Contre son avis, les colons qui exploitaient les 260 000 esclaves libérés sont indemnisés tandis que ces derniers ne reçoivent rien. Il est élu député de la Martinique et de la Guadeloupe, laissant ce dernier siège à son suppléant, Loisy Mathieu, un ancien esclave.

Victor Schoelcher lutte aussi contre la peine de mort. Républicain opposé au coup d'État de Napoléon III en 1851, il doit s'exiler, jusqu'à la chute de l'Empire, en Angleterre. À son retour, il est réélu député de la Martinique en 1871.

2. Choisissez la personne que vous voulez mettre en avant lors de la cérémonie de la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition.

Nom :

Date(s) :

3. Justifiez votre choix.

Pourquoi avez-vous choisi cette personne pour représenter la « journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition » ?

(Attention, quand on pose la question « pourquoi », il faut répondre par « car » ou « parce que »)

Groupe 7 Nous réalisons l'affiche de la « journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition ».

1. Observez et comprendre les affiches liées à des commémorations.

Affiche 1

Date de la commémoration :

Quel évènement est commémoré ? De quand date-t-il ?

Dans quelle ville ? A quel endroit (si c'est précisé) ?

Affiche 2

Date de la commémoration :

Quel évènement est commémoré ? De quand date-t-il ?

Dans quelle ville ? A quel endroit (si c'est précisé) ?

Affiche 3

Date de la commémoration :

Quel évènement est commémoré ? De quand date-t-il ?

Dans quelle ville ? À quel endroit (si c'est précisé) ?

2. Choisissez l'affiche que vous préférez.

.....

3. Justifiez votre choix en quelques lignes.

Pourquoi préférez-vous cette affiche ?

(Attention, quand on pose la question « pourquoi », il faut répondre par « car » ou « parce que »)

.....

.....

.....

.....

4. Constituez l'affiche

Sur la feuille blanche fourni, faites le brouillon de l'affiche pour la « journée des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition. » Allez voir tous les groupes pour récupérer les informations qui vous permettrons de composer votre affiche.

Vous avez la liste de tous les éléments de l'affiche sur la fiche d'énoncé.